



Divorce et rachat de parts

Par **val**, le **07/08/2009** à **23:48**

Bonjour,

En instance de divorce je souhaite racheter les parts de mon ex-mari pour la maison. Sur quels textes de lois puis-je m'appuyer pour faire valoir ma priorité .

Actuellement je vis dans la maison avec mes 3 enfants et je paie la totalité du crédit (ma part du prêt et l'autre moitié à titre de loyer) .Merci de me répondre.

Par **fabienne034**, le **08/08/2009** à **08:33**

DANS LE CADRE DU DIVORCE, le parent qui garde les enfants est prioritaire pour garder le logement afin de ne pas déstabiliser les enfants

Et oui ! ce qui compte pour le juge ce n'est pas les bagarres des parents mais l'intérêt des enfants

vous démontrez que vous savez payer le crédit. Vous êtes donc prioritaire pour garder la maison

le plus simple serait de signer un accord transactionnel amiable avec votre ex époux

sinon par votre avocat il faut demander au juge que vous repreniez la maison